

Infos financières

Juin 2017



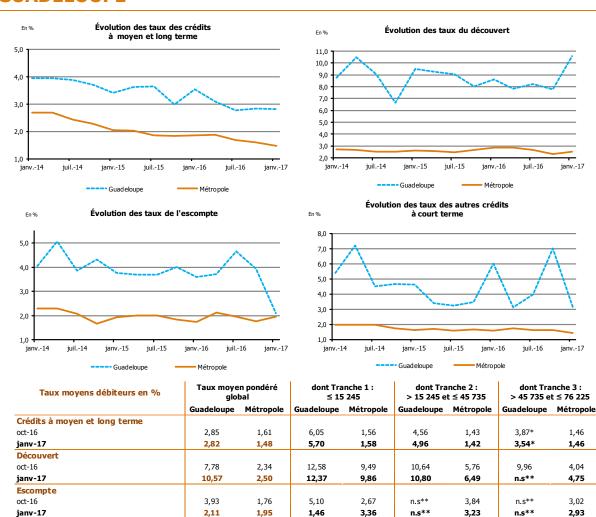
Coût du crédit aux entreprises à la Guadeloupe et dans les autres DOM Janvier 2017

En janvier 2017, selon les résultats de l'enquête sur le coût des crédits octroyés aux entreprises à la Guadeloupe, les taux moyens des crédits à court terme et de l'escompte fléchissent par rapport à octobre 2016 (respectivement -384 et -182 points de base). Les taux appliqués sur les crédits à moyen et long terme évoluent peu (-3 points de base). Seuls les taux sur les découverts augmentent sensiblement (+279 points de base).

En France métropolitaine, à l'exception des taux de l'escompte, les évolutions des taux moyens sont similaires à celles observées à la Guadeloupe. L'écart qui peut être important entre les taux de certains crédits locaux et ceux appliqués au niveau national, s'explique en partie par le tissu d'entreprises à la Guadeloupe, essentiellement composé de TPE et de PME ne bénéficiant pas des mêmes conditions de crédit que les grandes entreprises, et les coûts de structure et de fonctionnement des banques locales supérieurs à ceux de la France hors DOM.

NB: les données du mois de janvier 2017 portent sur 9 établissements de la place contre 10 en octobre 2016.

ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS GLOBAUX ET PAR TRANCHE À LA GUADELOUPE¹



^{*} Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 20 et 30)

Autres crédits à court terme

oct-16

7,01

1,63

6,91

n.s**

n.s**

2.02

n.s**

2,25

1,90

2.17

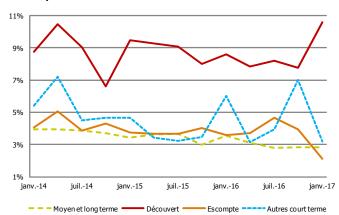
2,12

^{**} Non significatif compte tenu d'un nombre d'observations insuffisant (inférieur à 20)

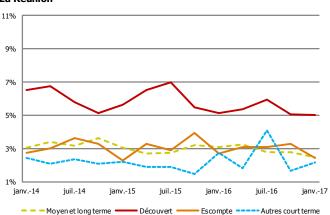
¹ La comparaison des taux par tranche de montant permet de mettre en évidence des effets de structure. En raison de la composition de son parc d'entreprises, les crédits octroyés à la Guadeloupe concernent en effet majoritairement les premières tranches de montant, pour lesquelles les taux moyens sont les plus élevés.

ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS GLOBAUX PAR GÉOGRAPHIE

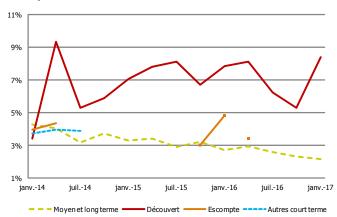
Guadeloupe



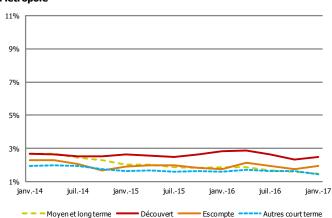
La Réunion



Martinique



Métropole



MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité à la Guadeloupe. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières, ainsi qu'aux entrepreneurs individuels, lorsque l'usage du prêt est professionnel. L'enquête de janvier 2017 exploite 2 115 déclarations relatives aux crédits consentis au cours de ce mois dans 9 établissements de la place. Elle se fonde sur le taux effectif au sens étroit (TESE), c'est-à-dire la composante « intérêt » du taux effectif global (TEG).

Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les « crédits à court terme » désignent les crédits de durée inférieure ou égale à 2 ans, tandis que les « crédits à moyen et long termes » sont d'une durée initiale strictement supérieure à 2 ans.

La catégorie des « découverts » rassemble les découverts (au sens strict), ainsi que les crédits permanents (facilité de caisse).

La catégorie « escompte » regroupe l'escompte (au sens strict), les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales.

Les taux issus de moins de 30 observations sont signalés avec un astérisque (*). En dessous de 20 observations, les taux ne seront pas calculés.

À la suite d'un changement méthodologique intervenu en janvier 2011, les taux moyens par catégories calculés à partir de l'enquête de janvier 2011 ne sont pas directement comparables avec ceux des enquêtes précédentes.